

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC MIQUEL CERVEL sur la commune principale de l'AIOT Cervel 12210 LAGUIOLE.

La référence de votre dossier est A-4-FN6X3CZYXI et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 11/03/2024 à 12h01 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **34193658100014**

Raison sociale **GAEC MIQUEL-CERVEL**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

Cervel

12210 LAGUIOLE

Signataire

Qualité : **Gérants**

Référent

Fonction : **Conseiller Environnement Bâtiments d'Elevage**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC MIQUEL CERVEL**

Description des activités :

Exploitation en zone de montage avec ses bâtiments d'élevage et les terres hors de toute zone vulnérable. Exploitation de 141 ha environ en 2 blocs : 101 ha environ autour de Laguiole et communes limitrophes 40 ha environ aux Fargues du BAS SEGALA Tous les bâtiments d'élevage + du stockage sont à Cervel (coordonnées moyennes L93 X = 688600 et Y = 6396989) et un stockage de fourrages-paille est présent aux Fargues (coordonnées moyennes L93 X = 630853 et Y = 6352658). Elevage de 80 vaches laitières régulièrement déclaré (preuve de dépôt ICPE n° A-7-IZFT5B8RV du 06/07/2017) Simmental et Aubrac avec livraison de 420 000 litres de lait à la coopérative Jeune Montagne de LAGUIOLE. Une partie des génisses sont mises en hivernage du 1er novembre au 01 mars chez un éleveur de PRADINAS (REY Damien) Les mise bas sont groupées en début d'hiver mais quelques vaches tardent jusqu'à fin mai. Les éleveurs pratiquent de l'insémination pour la garde des génisses de renouvellement et disposent également d'un taureau Charolais pour les retours en chaleur et les veaux non destinés à la garde (vêlages tardifs). Par manque de place et pour valoriser des zones plus basses à Peyrot avec environ 23 ha en général un lot de 10 génisses de plus de 2 ans, confirmées gestantes (2 échographies) y sont amenées à la pâture dès le 15 février selon les conditions météorologiques. Ces génisses disposent là bas d'un abri et surtout de zones arborées. Elles y rejoignent un taureau et 1 vache laitière gestante, qui y restent à demeure. La majorité des bâtiments d'élevage sont sur caillebotis avec une production de lisier et seulement les génisses de renouvellement de moins d'un an et les veaux destinés à la vente sont logés sur paille jusqu'à leur sevrage. La récolte des fourrages est essentiellement à base de foin séché en grange dont les volumes sont régulièrement déclarés (preuve de dépôt ICPE n° A-7-IZFT5B8RV du 06/07/2017). PROJET Récemment un membre du GAEC est subitement décédé, Maxime souhaite se dégager du temps hors professionnel (vie familiale, responsabilité à la coopérative Jeune Montagne, pompier volontaire, ...). Le GAEC emploie actuellement une salariée 2 h matin et soir pour le soin aux animaux. Situation non durable et volatile. L'astreinte de la traite et le temps de traite sont pénibles pour la situation actuelle.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **OUI**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Cervel

12210 LAGUIOLE

X : 688600

Y : 6396989

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Déclaration du site des Fargues 12200 LE BAS SEGALA comme un stockage de fourrages et de paille + hangar à matériel. Fin de l'activité au site de Le Buron de la treile 48100 LES SALCES
Installation de 2 robots de traite en lieu et place de a salle de traite actuelle

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

PLAN EPANDAGE 2017 : Surface SAU = 100.67 ha, production d'azote organique = 10219 kg (vaches en estive permanente). 2024 : Surface SAU = 140.63 ha, production d'azote organique = 8946 kg (vaches traites en été en bâtiment et génisses G1 en partie en pension).